

Présents : Aurore DUSSART (Présidente de la Commission), Françoise LAPICQUE, Jean-Claude LIEBON, Denis OMLOR, Patrick SOILOT, Nicolas VEJUX.

Après avoir remercié les membres pour leur présence, la Présidente de la Commission présente ses vœux pour cette nouvelle année 2025 et la nouvelle olympiade que nous allons partager.

Le but de cette réunion était principalement de se connaître et de mettre en place un protocole concernant les mutations exceptionnelles.

Les membres de la Commission Régionale des Statuts et Règlements se sont présentés à tour de rôle, puis s'en est suivi un débriefing concernant les mutations passées et les nouvelles demandes pour la 2^{ème} phase.

La Commission a décidé que si tous les documents sont valides et que la demande respecte les critères imposés par le règlement, il n'est pas nécessaire pour la présidente de consulter les membres et peut valider de fait la mutation. Elle informera régulièrement de ces validations.

En revanche, si un ou plusieurs éléments sont litigieux, alors la validation ou non de la mutation sera prise en concertation de tous les membres. Ensuite, la décision sera transmise par mail à tous les intervenants.

Des réunions seront prévues régulièrement, en visioconférence, au cours de l'année.

Fin de la réunion à 20h15.

Aurore DUSSART

Présidente de la Commission Régionale des Statuts et Règlements